

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 17 DECEMBRE 2020 A 19H00

Présents à la séance : 26

L'An Deux Mil Vingt, le 17 DECEMBRE A 19H00

Extrait affiché le :
18 décembre 2020

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

7ème séance 2020

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme COÏS Magali, M. CHMIDLIN Stéphane, Mme TRIQUET Nadia, M. RAMBOURG Bernard, Mme ADAM Nathalie, M. COLIN Joël, M. SALÉRIO Philippe, Adjointes et Adjoints, M. BREGEOT Claude, Mme ACCILI Micheline, Mme DEL MASTRO Marie-Claire, Mme PIANT Noëlle, M. CHARDIN Denis, Mme CLANCHÉ Ghyslaine, Mme RUYER Christine, Mme BENOIT Marie-Hélène, M. ROMARY Fabrice, M. FINANCE Michaël, M. GILET Dominique, M. KIZILDAG Murat, Mme DUPONT Virginie, M. BAUDONNEL David, Mme TRARBACH Carole, Mme SCHILLINGER Stella, Mme ELI Emilie, M. PIERRAT-LABOLLE Julien, conseillères et conseillers municipaux.

Absents excusés :

M. TARDIEU François
M. BURGER Emmanuel

Absente excusée avant donné pouvoir :

Mme FERREIRA-PIERRAT Maria à M. le Maire.

Objet : Allée Jean MONET : Vente de parcelles de terrain à la CASDDV.

Secrétaire de séance : M. PIERRAT-LABOLLE Julien.

N° 92/2020

Afin de régulariser une situation foncière sur le Parc d'Activités Raonnais, Monsieur Philippe SALÉRIO, Adjoint délégué, propose de vendre les parcelles de terrain communales sur lesquelles se trouve le bâtiment loué à la société ARE 2000 par la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-Des-Vosges. Il s'agit des parcelles cadastrées en section D : n° 1571 lieu-dit 5, Allée Jean Monet d'une contenance de 9a 93 ca, n° 1576 lieu-dit « le Hagsis » d'une contenance de 05a 71 ca, n° 1581 lieu-dit « le Hagsis » d'une contenance de 05a 16 ca et n° 1587 lieu-dit « le Hagsis » d'une contenance de 30a 48 ca. Le prix de vente conforme à l'évaluation de France Domaine est de 20 512 € nets vendeur. Les frais d'acte seront supportés par l'acquéreur.

Vu la délibération en date du 23 novembre 2020 par laquelle le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-Des-Vosges à approuver l'acquisition des parcelles ci-listées au prix de 20 512 € plus les frais d'acte lui incombant ;

Après en avoir délibéré,

C'est unanimement que le Conseil Municipal présent et représenté :

- **Approuve** la vente des parcelles communales cadastrées en section D n° 1571 lieu-dit 5, Allée Jean Monet d'une contenance de 9a 93 ca, n° 1576 lieu-dit « le Hagsis » d'une contenance de 05a 71 ca, n° 1581 lieu-dit « le Hagsis » d'une contenance de 05a 16 ca et n° 1587 lieu-dit « le Hagsis » d'une contenance de 30a 48 ca à la CASDDV moyennant le prix de 20 512 € nets vendeur. Les frais d'acte étant supportés par l'acquéreur ;

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer l'acte de vente ainsi que toute(s) pièce(s) rendue(s) nécessaire(s) à son exécution.

Ainsi fait et délibéré, en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,